



fidh



La résurgence de Boko Haram menace les États frontaliers du lac Tchad

Note de retour de mission de terrain

Photo de couverture : 8 janvier 2019 – Des habitants portent le corps de leur proche victime d'un attentat commis dans le village de Sajeri, dans la banlieue de Maiduguri, capitale de l'état de Borno (Nigéria). Les combattants de l'État islamique/ Boko Haram de la faction d'Abubakar Shekau ont attaqué le village de Sajeri à la périphérie de la ville nigériane de Maiduguri, faisant trois morts. Au même moment, d'autres militants de Boko Haram ont attaqué une base militaire à Auno, à environ 23 km au sud de la ville. © Audu Ali MARTE / AFP

LA RÉSURGENCE DE BOKO HARAM MENACE LES ÉTATS FRONTALIERS DU LAC TCHAD

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)
Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH)

Au lendemain de la réélection du président Muhammadu Buhari au Nigéria et de l'arrestation de présumés membres de Boko Haram dans la capitale tchadienne, la FIDH et la LTDH qui viennent de mener une mission d'enquête au lac Tchad s'inquiètent de la menace que représentent toujours les différentes factions du groupe armé radical Boko Haram pour les populations civiles et les États de la région. Nos organisations appellent les pays frontaliers du lac Tchad et la communauté internationale à accroître la coopération et les actions concertées pour lutter contre Boko Haram dans le respect des droits humains, la protection des populations civiles et une meilleure gouvernance. Au Tchad, si nos organisations se félicitent du projet de loi du gouvernement pour moderniser la réponse judiciaire au terrorisme qui prévoit notamment l'abolition de la peine de mort, elles appellent le gouvernement et les députés à préciser certains articles afin notamment d'éviter les amalgames entre terrorisme, rébellion, opposition politique légale et engagement associatif pacifique.

La mission d'enquête menée par la FIDH et la LTDH au lac Tchad sur l'évolution de Boko Haram dans la région, dont le rapport paraîtra prochainement, a permis de constater que le groupe armé nigérian demeurerait actif sur l'ensemble du lac Tchad et ses zones limitrophes.

« La menace que représente Boko Haram est toujours bien réelle et d'actualité, peut-être encore plus depuis la scission du groupe armé en deux branches. Tous les témoignages et informations recueilli.e.s au lac Tchad vont dans le même sens : Boko Haram est à l'offensive. Au Nigéria où les djihadistes profitent de la séquence électorale chaotique ; au Niger où le groupe demeure actif ; et au Cameroun comme au Tchad où les incursions sont de plus en plus fréquentes malgré le retour de nombreuses personnes abusées ou enlevées. Le lac Tchad demeure l'un des principaux sanctuaires, quasi inexpugnable, de Boko Haram », a déclaré Florent Geel, responsable du Bureau Afrique de la FIDH et membre de la mission d'enquête au Tchad.

Menaces sur la capitale tchadienne

L'actualité vient démontrer que le Tchad, relativement épargné par la menace de Boko Haram après les attentats meurtriers de 2015, est à nouveau dans la ligne de mire du groupe terroriste depuis mi-2018. Ainsi, le 20 février 2019, des éléments de Boko Haram se seraient infiltrés au Tchad depuis le Nigéria au niveau de Bourboursa près de Ngouboua où ils ont tué cinq personnes. Avant de se replier au Nigéria, ils auraient également enlevé 12 personnes à Ngatia, un village voisin. C'est au moins la cinquième attaque recensée dans la partie tchadienne du lac Tchad depuis la fin du mois de juin 2018, obligeant les autorités à faire remonter le niveau d'alerte, qui avait considérablement baissé.

Pendant ce temps, la capitale tchadienne renoue avec la psychose des attentats de 2015. À N'Djamena, le 21 février, les services de sécurité ont procédé à l'arrestation de trois présumés terroristes de Boko Haram et deux de leurs complices. Selon des informations publiées dans la presse, les services de sécurité avaient été alertés depuis une semaine sur l'infiltration de cinq éléments de Boko Haram à N'Djamena. Le niveau d'alerte a été relevé et les points de contrôle se sont multipliés aux portes de la capitale comme aux endroits stratégiques de la ville pour retrouver les deux présumés terroristes encore en fuite.

« Les menaces de Boko Haram contre le Tchad sont extrêmement sérieuses et inquiétantes après deux années d'accalmie. Dans ces circonstances, l'examen de deux projets de loi sur le terrorisme et sur la modernisation de la justice antiterroriste ne doivent toutefois pas mener à adopter des textes liberticides. Si nous saluons et soutenons l'abolition de la peine de mort pour le crime de terrorisme prévue dans le projet de loi, nous appelons le législateur à adopter une définition du terrorisme moins large que celle prévue dans le texte actuel. En différenciant précisément les terroristes des populations, des rebelles ou encore des opposants, nous garantirons une lutte efficace contre le terrorisme. Dans le cas contraire, nous risquons de voir se multiplier des erreurs judiciaires ou des abus de pouvoirs qui renforceront Boko Haram », a analysé M^e Midaye Guerimbaye, président de la LTDH.

Projets de loi sur le terrorisme : abolition de la peine de mort mais définition large

C'est dans ce contexte que le gouvernement tchadien prévoit de présenter en mars 2019, au Conseil des ministres et à l'Assemblée nationale, deux projets de loi sur la définition et les peines encourues pour des faits de terrorisme ainsi que sur la création d'un pôle judiciaire spécialisé chargé de la lutte contre le terrorisme. Ces projets de loi visent à adapter un arsenal juridique et judiciaire incomplet et inadapté qui avait été adopté en urgence à la suite des attentats de 2015. Ils visent également à se mettre aux normes de la justice antiterroriste des pays voisins afin de faciliter la coopération judiciaire régionale en matière de terrorisme.

« L'abolition de la peine de mort dans le projet du gouvernement sur la justice antiterroriste est une bonne nouvelle. Malgré le contexte nous appelons le gouvernement à maintenir cette disposition qui va dans le sens de l'histoire. Par contre, nous sommes inquiets de la définition très large de la notion de terrorisme dans ce projet de loi et des confusions que cela peut apporter. Il ne faudrait pas qu'un opposant politique pacifique soit accusé d'être un terroriste à n'importe quelle occasion », a déclaré M^e Drissa Traoré, vice-président de la FIDH.

Ainsi, l'article 2 de l'avant projet de loi portant répression des actes terroristes dont la FIDH a pu se procurer une copie stipule, en l'état, qu'un acte de violence est considéré comme terroriste notamment lorsqu'il est commis dans l'intention « de perturber le fonctionnement normal des services publics, la prestation de services essentiels aux populations ou de créer une situation de crise au sein des populations » ou encore « de créer une insurrection générale dans le pays ». À la suite de l'attaque armée déclenchée en février 2019 par l'Union des forces de la résistance (UFR) dans le nord-est du pays, cette définition du terrorisme semble taillée sur mesure pour qualifier les rebelles de « terroristes » et en appeler à la coopération internationale, en premier lieu française, afin de neutraliser les mouvements rebelles au nom de la lutte contre le terrorisme. Le pas a d'ailleurs été aisément franchi puisqu'à la demande du président tchadien, M. Idriss Deby Itno, et en vertu de l'accord de coopération militaire datant de 1976 entre le Tchad et la France, les forces françaises de l'opération antiterroriste Barkhane ont mené une opération aérienne sur le plateau de l'Ennedi au nord du pays entre le 3 et 6 février 2019 pour

stopper une colonne armée de l'UFR en provenance du sud libyen. Les chargés de mission de la FIDH présents à ce moment au Tchad ont pu constater l'intense activité des forces aériennes françaises à ces moments.

« L'intervention aérienne des forces françaises, si elle peut revêtir l'apanage d'une certaine légalité, pose la question de l'utilisation des forces de l'opération antiterroriste Barkhane pour stopper des rebelles armés tchadiens qui n'ont pas grand-chose à voir avec les djihadistes qui opèrent dans le reste du Sahel », a déclaré Florent Geel, responsable Afrique de la FIDH. *« La France, en intervenant encore une fois pour sauver Idriss Deby, vole au secours d'un régime peu respectueux des droits humains. Même si le Tchad apparaît comme un allié stratégique en matière de lutte contre le terrorisme, ce sont bien les carences démocratiques du Tchad et des autres États de la région qui ont favorisé l'émergence des rébellions et de l'enracinement des groupes armés, y compris terroristes, dans la région. À moyen et long termes, la position française n'est plus tenable »,* a-t-il ajouté.

À la suite de l'intervention française, l'Armée nationale tchadienne (ANT) aurait appréhendé au moins 253 éléments rebelles de l'UFR en déroute. Ces prisonniers ont été capturés, transférés dans la prison de haute sécurité de Koro Toro et inculpés de « terrorisme ». Ils seront jugés sous l'emprise de l'actuelle loi antiterroriste adoptée en 2015 et risquent des peines allant de 10 ans de prison à la peine de mort, même s'il est peu probable que celle-ci soit appliquée. Toutefois, la FIDH et la LTDH s'inquiètent des conditions de détention des prisonniers de l'UFR à Koro Toro et appellent les autorités à garantir pleinement l'intégrité physique et morale des détenus UFR ; à garantir au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) l'accès aux prisonniers ; et à ne pas requérir la peine capitale contre des personnes accusées de terrorisme. En 2008, lors d'une précédente tentative de l'UFR de faire tomber le régime du président Deby, la [FIDH](#) et la [LTDH](#) s'étaient déjà inquiétées du sort de 136 prisonniers de guerre portés disparus et dont le sort n'a jamais été élucidé, tout comme celui de l'emblématique opposant [M. Ibni Mahamat Saleh, arrêté, disparu](#) et dont le corps n'a jamais été retrouvé malgré la création d'une [commission internationale d'enquête sur ces faits](#).

Réélection de Bouhari et résurgence de Boko Haram au Nigéria

La mission d'enquête menée par la FIDH et la LTDH au lac Tchad sur l'évolution de Boko Haram dans la région a permis de constater que le groupe armé nigérian demeurerait actif sur l'ensemble du lac Tchad et ses zones limitrophes, particulièrement au Nigéria où les différentes factions du groupe armé ont mené plusieurs attaques d'envergure en décembre 2018 et janvier 2019, notamment sur les villes de Baga Kawa et de Rann.

Le 27 décembre 2018, la prise temporaire de la ville stratégique de Baga Kawa, située à l'est de l'état de Borno sur les rives du lac Tchad, par les djihadistes de l'ISWAP, a représenté une démonstration de force. En quelques heures, les assaillants ont mis en déroute près de 550 soldats de la Force multinationale mixte (MNJTF), composée d'unités du Nigéria, du Niger, du Cameroun et du Tchad.

Les 14 et 15 janvier 2019, le même scénario s'est répété à Rann, une localité de l'état de Borno, située à une dizaine de kilomètres de la frontière camerounaise, obligeant près de 76 000 personnes à fuir, dont plusieurs milliers d'entre eux de l'autre côté de la frontière camerounaise selon les Nations unies.

« *Nous n'avons pas fui Boko Haram, nous avons fui l'armée* »

Dans ce contexte, le président nigérian Muhammad Buhari a pourtant été réélu le 23 février 2019, à l'issue d'une campagne électorale marquée encore une fois par les violences communautaires notamment dans l'état de Kaduna où l'on a dénombré au moins 130 morts. Boko Haram a surtout profité de la léthargie du pouvoir exécutif nigérian concentré sur la réélection du président Buhari. Le président nigérian, qui affirme régulièrement depuis décembre 2015 que l'insurrection djihadiste est « *techniquement vaincue* », a pourtant été contraint de reconnaître le 7 janvier 2019 que l'armée essuyait des revers. Face aux offensives de Boko Haram dans l'état du Borno, le porte-parole de l'armée Onyema Nwachukwu a dû lui aussi reconnaître, le 10 janvier 2019, que Boko Haram avait « *infiltré des villages* » et forçait des populations à « *quitter leurs maisons* ».

« *Nous n'avons pas fui Boko Haram, nous avons fui l'armée* », a déclaré Boubacar (prénom modifié) à la mission d'enquête de la FIDH, un réfugié nigérian qui a fui les combats entre Boko Haram et l'armée à Baga fin décembre 2018. « *Boko Haram ne tue plus les civils. Ce que nous craignons c'est les repréailles de l'armée qui nous considère comme complice si nous restons dans une ville occupée par Boko Haram* » a-t-il ajouté tout en confirmant que « *c'est impossible pour moi de rejoindre Boko Haram, ils ont tué beaucoup de mes parents à Baga en 2015, (...) et cela même si la tendance Mamman Nur ne tue plus les civils* ».

Boko Haram : nouveaux chefs, nouvelles stratégies ? Shekau vs Al Barnaoui ?

Tous les réfugiés et les « revenants de Boko Haram » rencontrés par les enquêteurs de la FIDH et de la LTDH ont raconté et confirmé la scission intervenue au sein de Boko Haram en 2016 entre Abubakar Shekau et Mamman Nur. En 2015, Boko Haram s'affilie à l'État islamique et prend le nom d'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP). Très rapidement, s'opère une rupture entre Abubakar Shekau et plusieurs de ses lieutenants dont l'influent Mamman Nur, ainsi que le propre fils du fondateur de Boko Haram, Habib Yusuf, dit Abou Mosab Al Barnaoui. Ce dernier est reconnu en août 2016 par l'État islamique comme le nouveau « *wali* » (chef) du groupe armé nigérian. Al Barnaoui et Nur installent leurs bases dans le nord de l'état du Borno et dans les îles du lac Tchad. Ils changent de stratégie et font évoluer le mode opératoire de l'organisation en privilégiant les cibles militaires, ce qui leur permet de s'emparer d'armes, de munitions et de véhicules. La nébuleuse djihadiste disposerait désormais de missiles et de chars, redonnant au groupe une force de frappe et imposant une nouvelle donne sur le terrain. Plusieurs sources confirment la mort de Mamma Nur en 2018. Les dernières séries d'attaques menées depuis mi-2018 tant au Nigéria qu'au Niger, à la frontière camerounaise et au Tchad laissent même entrevoir un nouveau scénario inquiétant : une alliance entre Shekau et Habib Yusuf-Abou Mosab Al Barnaoui.

Le 4 mars 2019, Ahmad Salkida, un journaliste d'investigation spécialisé sur Boko Haram, annonçait que l'État islamique avait annoncé dans un audio le remplacement de Abou Mosab Al Barnaoui (Habib Youssef) à la tête de l'ISWAP par Abou Abdullah Ibn Umar Al Barnaoui, un militant de la première heure et de la première génération de Boko Haram, sans donner plus de raison à ce remplacement. Selon plusieurs sources, le fils du fondateur de Boko Haram serait toujours en vie et à la tête de ses troupes. Assisterait-on à la création d'une troisième faction de Boko Haram ? Habib Youssef dit Abou Mosab Al Barnaoui aurait-il été trop « ouvert » dans ses stratégies vis-à-vis de l'État et des populations civiles ? Mais loin de signifier l'affaiblissement de l'organisation, voire d'en sonner le glas, les derniers mois ont montré que Boko Haram, même peut-être divisé, demeurerait en pleine résurgence, en particulier au Nigéria.

Déroute de l'armée nigériane

Depuis presque un an, Boko Haram multiplie les attaques contre les bases militaires et les succès tactiques au Nigéria. Selon les informations officielles et même si les autorités militaires nigérianes minimisent les chiffres, ils auraient tué des dizaines, voire des centaines de soldats depuis la deuxième moitié de 2018.

L'attaque du 18 novembre 2018 à Metele, qui aurait fait au moins 47 morts, a marqué les esprits et réactivé les plaintes au sein même de l'armée, les soldats exprimant de plus en plus leur colère concernant leur quotidien difficile. Une vidéo devenue virale sur internet tournée par des soldats après l'attaque de Metele a montré l'état de la base après l'offensive de Boko Haram et dénoncé l'obsolescence de leurs équipements « vieux de 35 ans » et inadaptés pour mener la guerre contre le groupe armé islamiste.

Le 23 novembre 2018, le groupe djihadiste a affirmé avoir tué 118 soldats nigériens au cours de cinq attaques contre des bases militaires du nord-est du pays les jours précédents. Au même moment, l'armée nigériane abandonnait discrètement l'une de ses positions près de la frontière avec le Niger, à Gashagar, après avoir subi quatre attaques de la part du groupe terroriste. Un retrait qui a découvert encore plus la zone de Diffa au Niger et la zone du lac Tchad, ouvrant la route de la ville de Baga et ses deux bases militaires stratégiques, attaquées à peine un mois plus tard, le 27 décembre 2018.

Dans le même temps, plus au sud, le 1^{er} janvier 2019, Boko Haram attaquait les postes militaires de Kimba (près de Biu), puis de Sabon Gari, à cinq kilomètres de là. Les djihadistes ont également attaqué une autre base à Wajirko, selon des sources locales dans la région. Quelques jours plus tôt, ils s'en étaient pris à des militaires dans le village de Buni Gari, dans l'état voisin de Yobe, occasionnant « des pertes » selon les déclarations d'un officier de l'armée contacté par l'Agence France Presse à l'époque. « *Les soldats ont été submergés et forcés de battre en retraite après de violents combats avec les terroristes* », avait-t-il ajouté. Boko Haram a revendiqué ces attaques, affirmant avoir tué quatorze soldats tandis que l'armée nigériane confirmait avoir perdu un hélicoptère, lors d'une tentative des combattants djihadistes de s'emparer d'une autre base, à Damasak, le 2 janvier 2019.

L'attaque de Rann les 14 et 15 janvier 2019 à la frontière avec le Cameroun démontre une large offensive coordonnée de Boko Haram. Ces attaques accréditent la thèse d'une réconciliation ou d'une alliance entre les factions d'Abubakar Shekau et d'Habib Yusuf, dit Abou Mosab Al Barnaoui. Si une telle alliance n'a pas été nouée, la force de frappe et les capacités opérationnelles de la faction Al Barnaoui ont de quoi inquiéter les autorités nigérianes et les pays de la région.

Réaction du Tchad, inquiétudes de la communauté internationale

Le 22 février 2019, plusieurs dizaines de véhicules transportant des militaires tchadiens du secteur 2 de la Force multinationale mixte (FMM) chargée de la lutte contre Boko Haram ont traversé la frontière en direction du Cameroun et du Nigéria pour riposter à la remontée en puissance de Boko Haram. Le contingent tchadien fort de « *plus de cinq cents* » soldats est entré au Nigéria pour « *prêter main-forte* » à l'armée nigériane, a annoncé à l'Agence France Presse le porte-parole de l'armée tchadienne, le colonel Azem Bermendoa Agouna.

Cette nouvelle offensive tchadienne vise à appuyer les armées camerounaises et nigérianes et reconquérir l'extrême nord du Nigéria sur la bande allant de la frontière du Cameroun au Niger et qui

borde la rive ouest du lac Tchad occupée à nouveau par Boko Haram à la suite de la recrudescence des attaques du groupe islamiste qui accumule les victoires militaires.

Ces opérations régulières de l'armée tchadienne, « *la seule armée de la région réellement efficace* » selon un observateur international, viennent pourtant dégarnir le front tchadien même si les autorités affirment que « *le Tchad peut mener de telles opérations à l'extérieur de ses frontières sans fragiliser sa sécurité* ». Les analyses confirment cependant que « *l'ANT [Armée nationale tchadienne] se voit obligée de mener régulièrement des opérations au Nigéria ou au Niger pour déloger Boko Haram et éviter tout enracinement durable* », comme le confirme un analyste sécuritaire avant d'ajouter que « *c'est évidemment le moment choisi par Boko Haram pour intensifier ses opérations ailleurs, notamment au Tchad* ». La récurrence du scénario et les analyses pessimistes quant à la capacité de l'armée nigériane à changer la donne incitent les États de la région et leurs soutiens internationaux à engager une réflexion sur un changement de stratégie.

Changer de stratégie, c'était l'ordre du jour du Sommet extraordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), qui s'est tenu le 29 novembre 2018 à N'Djamena au Tchad. La réunion qui a été convoquée en urgence par le président en exercice de l'organisation, le président nigérian Muhammadu Buhari, faisait notamment suite aux revers de l'armée nigériane des mois d'octobre et novembre. Preuve de l'inquiétude des dirigeants du Nigéria, du Cameroun, du Tchad, du Niger, du Bénin et de la République centrafricaine, une nouvelle réunion était convoquée mi-décembre au Nigéria pour démontrer « *la continuation de nos efforts conjoints pour faire face aux défis majeurs en matière de sécurité dans notre sous-région* », comme l'a déclaré le président nigérian Muhammadu Buhari à l'issue du sommet. Si le communiqué final mentionnait que les chefs d'État « *ont pris des décisions dont celle relative à la coopération opérationnelle* » et que depuis lors des réunions au niveau ministériel se tiennent régulièrement, aucune nouvelle stratégie ne semble toutefois avoir été décidée. Le déclenchement fin février 2019 de l'opération bi-annuelle de la Force mixte démontre qu'en attendant un changement de cap, la priorité demeure de ne pas laisser Boko Haram contrôler trop et durablement les rives du lac Tchad. « *Il est clair que sans un changement de paradigme au Nigéria, la FMM n'arrivera pas, à elle seule, à venir à bout de Boko Haram. Mais il faut probablement que le reste de la communauté internationale réfléchisse à aider plus et mieux les États de la région à lutter contre Boko Haram* », a confié un diplomate à la FIDH. C'est également un appel au soutien de la communauté internationale qu'ont lancé les chefs d'État du pourtour du lac Tchad « *dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans la région, la stabilisation et le développement durable de la sous-région* » lors des derniers sommets de la CBLT. Il faut dire que jusque-là, c'est le Nigéria qui assurait le leadership de la réponse commune notamment en finançant, pour une bonne partie, la Force mixte multinationale. Cependant, depuis un an la riposte conjointe s'est quelque peu relâchée, permettant à Boko Haram et ses différentes factions de se recomposer et de reprendre du terrain.

Un contexte nouveau et de multiples menaces pour les États de la région

La résurgence de Boko Haram est d'autant plus inquiétante que les pays concernés sont confrontés à de multiples menaces auxquelles ils doivent faire face quitte à affaiblir leur vigilance. Au Tchad, les groupes rebelles actifs dans le nord du pays à la frontière libyenne, tant au Tibesti que dans l'Ennedi, ont obligé le gouvernement à redéployer une partie de ses troupes opérant dans le bassin du lac Tchad vers ces nouveaux foyers de tensions où l'armée tchadienne n'a peut-être pas encore annihilé toutes les menaces, en dépit de la neutralisation de la colonne armée de l'UFR début février dans l'Ennedi. Les forces armées du président Déby sont également engagées au Mali dans le G5 Sahel, où la situation sécuritaire demeure fragile ou même en détérioration comme à la frontière avec le Burkina et le Mali. De

même, le Niger est soumis soumis à des tensions sécuritaires à toutes ses frontières par de multiples groupes armés. Au Cameroun, la crise anglophone, qui persiste, a ouvert un autre front pour l'armée qui est également en première ligne contre Boko Haram.

Au Nigéria, beaucoup d'analystes redoutent de voir surgir un nouveau Boko Haram, après la nouvelle répression dont le Mouvement islamique du Nigéria (MIN) d'Ibrahim Zakzaky a été l'objet ces derniers mois et tant l'histoire semble bégayer.

En décembre 2015, l'armée nigériane intervenait violemment contre le MIN, un groupe islamiste radical d'obédience chiite actif depuis près de 30 ans dans les états du nord du Nigéria et rassemblant plusieurs centaines de milliers d'adeptes. L'armée massacre plus de 350 de ses militants et arrête leur chef, le Cheik Zakzaky, dans son fief de Zaria, accusé d'avoir fomenté un attentat contre le chef d'état-major des armées. Trois ans plus tard, le leader religieux est maintenu en détention, malgré une décision judiciaire fédérale considérant sa détention anticonstitutionnelle et illégale à la fin de l'année 2016.

En 2018, le MIN organise plusieurs séries de marches pour réclamer la libération de leur leader. En avril, au moins 115 personnes sont arrêtées. Fin octobre 2018, les marches de protestations tournent au massacre et les partisans de Zakzaky sont à nouveau réprimés dans le sang : au moins 45 militants du MIN tombent sous les balles des forces de sécurité, plus de 120 sont blessés et des centaines d'autres sont arrêtés au cours de deux jours de manifestations dans la capitale, Abuja.

Le martyr du leader du MIN, la détermination de ses centaines de milliers d'adeptes à obtenir sa libération mais surtout la répression des forces de sécurité et de l'armée à l'encontre du groupe religieux font écho à l'exécution du charismatique fondateur de Boko Haram Mohamed Youssouf et près de 1 000 de ses adeptes à Maïdugouri en juillet 2009 et au basculement du groupe vers le djihadisme armé sanguinaire qui s'en est suivi.

Si l'obédience chiite du Mouvement islamique du Nigéria et de son leader Ibrahim Zakzaky en ont fait une cible revendiquée de Boko Haram et rend toute alliance impossible, de nombreux observateurs craignent que la répression dont le MIN fait l'objet le pousse à prendre les armes et lancer un mouvement insurrectionnel qui pourrait vite prendre des dimensions inquiétantes, voire de guerre civile à caractère multiple : religieuse, sociale, ethnique, etc. Une dérive du MIN rajouterait un acteur de la violence dans un pays qui en compte déjà beaucoup et dans lequel l'État doit faire face à plusieurs conflits.

Dans ce contexte régional explosif, l'effort de guerre, y compris financier, commence donc à peser lourdement sur les budgets de tous les États de la CBLT, alors que les menaces sécuritaires ne cessent de s'amplifier et de se multiplier.

Une tragédie humanitaire

L'insurrection djihadiste, qui a débuté au Nigéria en 2009, a fait au moins 27 000 morts et provoqué une grave crise humanitaire avec 2,4 millions de personnes déplacées, dont 1,7 million pour le seul Nigéria. Une « *tragédie humanitaire* » comme les Nations unies qualifie la situation des habitants de l'état du Borno, situé au nord-est du Nigéria, à la frontière du Tchad et du Niger. Pour la zone du lac Tchad, 10,7 millions de personnes auraient besoin d'aide humanitaire, selon le Bureau de coordination humanitaire des Nations unies.

Les attaques récurrentes de Boko Haram au Nigéria ont provoqué une nouvelle vague de déplacés et de réfugiés. Selon les chiffres publiés par l'instance le 9 janvier 2019, « plus de 30 000 » d'entre eux ont été obligés de fuir leur habitation « ces dernières semaines ». Ils seraient maintenant au moins 12 000 personnes au Tchad et 35 000 au Cameroun à avoir fui en dehors du Nigéria en raison de la violence engendrée par les combats entre l'armée nigériane et le groupe djihadiste Boko Haram ces dernières semaines.

De nombreuses zones sont à nouveau inaccessibles aux humanitaires. « *Quelque 260 travailleurs humanitaires ont été obligés de quitter les districts de Monguno, Kala/Balge et Kukawa, zones affectées par le conflit depuis novembre, mettant en péril l'assistance humanitaire pour des centaines de milliers de personnes* », a regretté le 9 janvier Edward Kalfon, le coordinateur humanitaire des Nations unies pour le Nigéria.

Les populations civiles sont les premières victimes des affrontements fréquents et des bombardements. Enlèvements, attaques, raids se multiplient également depuis plusieurs mois dans la zone d'action de Boko Haram, à l'est du Nigéria, au sud-est du Niger et à l'ouest du Tchad. Au Tchad, une douzaine d'hommes ont encore été enlevés par Boko Haram le 20 février 2019 près de Ngouboua où ils ont tué cinq personnes. Au Niger, une quinzaine de jeunes femmes avaient été emmenées, également par Boko Haram, le 24 novembre 2018, dans la région de Diffa, dans le sud-est du Niger. Toujours dans la même région, la veille de ce rapt, le groupe islamiste a frappé le camp de forage de Foraco à Toumour, tuant huit personnes. Ces attaques ont rappelé l'enlèvement, en juillet 2017, de 39 personnes – 33 femmes et 6 garçons – à NGaléwa, au nord de Diffa. Les ravisseurs avaient également égorgé neuf villageois.

Dans les différents pays du pourtour du lac Tchad, nombreuses sont les populations de la zone qui vivent désormais dans des villes, camps ou enclaves contrôlé.e.s ou pas par les militaires, mais toujours dans des conditions précaires.

Gardons les yeux ouverts

fidh

Directeur de la publication :

Dimitris Christopoulos
Rédactrice en chef : Éléonore Morel

Auteur :

Florent Geel

Coordination :

Florent Geel

Design :

FIDH/Stéphanie Geel

Établir les faits - Des missions d'enquête et d'observation judiciaire

Soutenir la société civile - Des programmes de formation et d'échanges

Mobiliser la communauté des États - Un lobbying permanent auprès des instances gouvernementales

Informers et dénoncer - La mobilisation de l'opinion publique

Pour la FIDH, la transformation des sociétés est d'abord du ressort des acteurs locaux

Le Mouvement mondial des droits humains agit aux niveaux régional, national et international en soutien de ses organisations membres et partenaires pour remédier aux situations de violations des droits humains et consolider les processus de démocratisation. Son action s'adresse aux États et aux autres détenteurs de pouvoir, comme les groupes d'opposition armés et les entreprises multinationales.

Les principaux bénéficiaires sont les organisations nationales de défense des droits humains membres du Mouvement et, par leur intermédiaire, les victimes des violations des droits humains. La FIDH a également élargi son champ d'action à des organisations partenaires locales et développe des alliances avec d'autres acteurs des changements.

fidh

CONTACT

FIDH

17, passage de la Main d'Or
75011 Paris

Tél. : (33-1) 43 55 25 18

www.fidh.org

Twitter : @fidh_en / fidh_fr / fidh_es

Facebook : <https://www.facebook.com/FIDH.HumanRights>



La FIDH
fédère 184 organisations de
défense des droits humains
dans 112 pays

fidh

CE QU'IL FAUT SAVOIR

La FIDH agit pour la protection des victimes de violations des droits humains, la prévention de ces violations et la poursuite de leurs auteurs.

Une vocation généraliste

La FIDH agit concrètement pour le respect de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme – les droits civils et politiques comme les droits économiques, sociaux et culturels.

Un mouvement universel

Créée en 1922, la FIDH fédère aujourd'hui 184 organisations nationales dans 112 pays. Elle coordonne et soutient leurs actions et leur apporte un relais au niveau international.

Une exigence d'indépendance

La FIDH, à l'instar des ligues qui la composent, est non partisane, non confessionnelle et indépendante de tout gouvernement.

www.fidh.org